

# DÉSIGNATION DES GRANDS ÉLECTEURS

Le Conseil Municipal de SAINT GÉRAND LE PUY s'est réuni en session ordinaire le 10 juillet pour élire notamment les délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs. Ont été désignés :

CADORET Xavier, REVÉRET Odile et RICHET Henry en tant que délégués  
REVIRON Alain, DESCLOUX Jean et NARBOUX Véronique en tant que suppléants

A l'occasion de cette réunion, d'autres points furent traités :

- la signature d'une convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) pour un projet pédagogique autour des chauves-souris abritées dans le grenier des écoles.
- le Conseil accepte l'acquisition d'un bien immobilier dans le bourg pour l'Euro symbolique.
- Après débat, il est décidé d'accepter des devis pour déposer une partie de la verrière de la salle socio-culturelle et d'adopter une solution provisoire de couverture afin de permettre l'utilisation de la salle. Les subventions seront demandées. La commission des travaux saisie, étudiera la solution définitive à adopter pour remplacer l'espace total couvert actuellement par la verrière.
- Le Conseil autorise le maire à demander au Crédit Agricole Centre France la garantie extrinsèque d'achèvement pour la Vente en l'État de Futur Achèvement (VEFA) à Allier Habitat pour les logements à construire dans le futur Pôle Multi-services.
- L'ONF a expertisé les 3 platanes se trouvant sur la place le 19 mai 2020, pour éclairer le Conseil Municipal dans le cadre de la construction du pôle multi-services (PMS) et de l'aménagement de la place. Il rédige un rapport le 4 juin 2020 accompagné de conseils et de préconisations. Ce rapport est présenté en séance.  
Principaux enseignements : 2 arbres nécessitent une intervention d'entretien dans un délai maximum d'un an.  
Un arbre est préconisé en suivi. En cas de travaux lourds à proximité immédiate des arbres, il est important de s'interroger sur leur devenir. En cas d'atteinte grave (section de mâts racinaires), il est plus judicieux d'éliminer les arbres, que de les conserver sous une forme fragile et mutilée.  
Le Conseil après avoir débattu décide de couper l'arbre proche de la construction, dont de nombreuses racines ont été sectionnées pendant les travaux d'assainissement en cours préalables à la construction du PMS.

## INTERVENTIONS DES ÉLUS

- **Le Maire** transmet les remerciements de la Reine et des Dauphines, suite à leur élection.
- Il fait part de l'Arrêté préfectoral portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour 2019. Les administrés concernés devront faire le nécessaire auprès de leur assurance rapidement.
- Il informe le Conseil de la prochaine installation du Conseil Communautaire d'Entr'Allier Besbre et Loire à Varennes-sur-Allier.
- **Odile Revéret, adjointe**, informe qu'après avoir déposé sa candidature, la commune a été retenue pour bénéficier d'une subvention de 15 000 Euros de fonds européens pour l'installation de plusieurs bornes permettant l'accès gratuit au WiFi dans le bourg.
- **Alain Reviron**, adjoint, a fait le point sur les travaux d'assainissement en cours : les délais ont été respectés et les anomalies corrigées.
- Il informe de la prochaine suppression d'un poteau EDF sur la place des Justes parmi les Nations, dans le cadre de la construction du Pôle Multi-service. L'installation de la base-vie pour le PMS aura lieu fin juillet. La commission des travaux est convoquée.
- L'installation du coffret électrique forain est prévue pour le mois d'août mais sans garantie d'intervention d'ENEDIS pour le branchement avant la fête patronale.
- **Henry Richet, adjoint**, signale des dégâts causés accidentellement au portail du cimetière par une entreprise de pompes funèbres. Une déclaration d'assurance a été remplie.
- Afin de respecter l'exécution budgétaire, les cavurnes sont en commande ainsi que le mini-tracteur.
- **Danielle Theuil, conseillère déléguée**, informe de la réunion du CCAS. Les nouveaux membres ont voté les budgets primitifs CCAS et aide à domicile.
- **Hervé Bourlon, conseiller**, propose, à la suite de la réunion de la commission animation où le sujet a été évoqué, de se charger de la création d'un comité de jumelage avec une commune irlandaise.
- **Christian Vassal, conseiller délégué**, signale que la présidente de l'Association St Gérard Yoga souhaite organiser une séance supplémentaire le jeudi **après-midi**. L'accord est donné.  
Il faut prévoir des interventions à la salle socio-culturelle : serrure de la porte extérieure de la cuisine défectueuse et élément de cuisine abîmé car, sans doute, non nettoyé correctement après utilisation.